

CIRCUIT REGIONAL CRE BRETAGNE 2026
DEVOUCOUX - CELERIS

Le CREB organise un circuit régional de Dressage en Bretagne composé de 7 étapes, réservé aux cavaliers Amateur licenciés en Bretagne.

Dates concernées :

Hennebont : 12 au 14 juillet 2025, Championnats de Bretagne

Guerledan : 4 et 5 octobre 2025

Plerguer : 11 et 12 octobre 2025

Landivisiau : 4 et 5 avril, Championnats du Finistère

Plerguer : 1^{er} au 3 mai, Championnats d'Ille et Vilaine

Guerlédan : 8 au 10 mai 2026

Guerlédan : 21 et 22 juin 2026

Seront récompensés par le CREB, Devoucoux ainsi que Celeris :

-- les 5 premiers couples cavalier/cheval des niveaux regroupés Am3 et Am2,

-- les 3 premiers couples cavalier/cheval des niveaux regroupés Am1, Am Elite et Pro 3,

soit 8 cavaliers au total.

Attribution des points aux cavaliers :

Des points sont attribués aux 10 premiers couples cavaliers/cheval de chaque épreuve, même non classés.

Le 1^{er} prend 10 points

Le 2^{ème} prend 9 points

.....

Le 10^{ème} prend 1 points

Un coefficient 1.5 sera appliqué aux épreuves des Championnats Régional et Départementaux.

Un cavalier ne peut prendre de points qu'une fois par jour dans chaque Challenge (son meilleur classement)

S'il y a parmi les 10 premiers classés :

- Un cavalier extérieur à la Bretagne, aucun point ne lui sera attribué.

- Un cavalier ayant une licence Club sur une épreuve Amateur, aucun point ne lui sera attribué.

Les points non attribués aux cavaliers hors circuit ne seront pas reportés sur le cavalier suivant.

Attribution des titres :

- 1) Sera déclaré vainqueur du Challenge Amateur3/Amateur 2, le couple cavalier/cheval ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 2) Sera déclaré vainqueur du Challenge Amateur1/Amateur Elite/ Pro 3, le couple cavalier/cheval ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

En cas d'ex-æquo :

C'est le classement du Championnat de Bretagne 2025, puis du championnat 2026 de leur département d'origine qui départagera les couples.

Un cavalier ne peut être récompensé que dans un seul Challenge (son meilleur classement).

Remises des prix:

Pour être récompensé, le couple cavalier/cheval devra avoir participé à 2 étapes minimum sur les 8.

Les cavaliers récompensés devront être obligatoirement présents lors de la remise des prix à Hennebont, le samedi 11 juillet, en tenue.

Le sellier DEVOUCOUX offrira, aux concurrents vainqueurs de chaque challenge, la mise à disposition d'une selle dressage DEVOUCOUX pendant un an, avec possibilité de rachat à un prix intéressant au bout de cette année, ou bien la restitution de la selle au sellier.

Le bottier CELERIS offrira aux concurrents arrivés en deuxième position une paire de bottines CELERIS sur mesure et aux troisièmes un sac à bottes CELERIS.

Les 3ème ,4ème et 5ème seront récompensés par Aqua Marine et DG massage équin.

Le CREB offrira des flots pour ce circuit.

